

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 Novembre 2023

Etrangers délinquants : 93 individus renvoyés du territoire national la semaine dernière, dont 12 dans le Rhône et la métropole de Lyon.

Conformément aux instructions de grande fermeté de Gérard DARMANIN, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, 93 étrangers délinquants et/ou radicalisés ont été renvoyés du territoire national la semaine dernière, dont 12 dans le Rhône et la métropole de Lyon. Parmi eux :

- K.B.C, 37 ans, condamné pour des faits de violence sur conjoint en récidive, outrage à **personne dépositaire de l'autorité publique et rébellion**. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- A.B.N.L., 25 ans, connu des services de police pour menace de mort et violation de domicile. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- R.D., 59 ans, connu des services de police pour vol en réunion, violence avec usage d'une arme et délits de fuite. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- O.B., 32 ans, condamné à 2 ans de prison ferme pour vol, recels de vol, détention, offre, cession et acquisition de stupéfiant en récidive. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- M.M., 24 ans, connu des services de police pour détention et usage de faux documents et escroquerie. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé du territoire national ;
- B.A., 37 ans, condamné par la justice pour vol. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- I.L., 21 ans, condamné par la justice pour menaces de mort sur personne dépositaire de l'autorité publique, vols avec violences et en réunion. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- O.B.A, 22 ans, condamné par la justice pour vol aggravé. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- A.B., 23 ans, connu des services de police pour menaces de mort, violences sur conjoint et vol. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé du territoire national ;
- R.N., 33 ans, connu des services de police pour coups et blessures volontaires, vols, recel et escroquerie. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé du territoire national ;
- M.H., 25 ans, connu des services de police pour vols. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine ;
- H.H.T, 21 ans, connu des services de police pour outrage et rébellion sur personne dépositaire de l'autorité publique, recel, vol et dégradation. Placé au centre de rétention administrative de Lyon, il a été renvoyé dans son pays d'origine.